



Interprète | Secteur francophone avec MAPT (été)

Cégep du Vieux Montréal

📍 255 Rue Ontario Est, Montréal, Québec H2X 1X6

👤 1 Poste disponible

📅 Expiré le : 12 août 2026

DESCRIPTION DU POSTE

Interprète - Secteur francophone avec MAPT (été) | Concours 2026-08-86235
Centre collégial de soutien à l'intégration de l'Ouest du Québec

Le Centre collégial de soutien à l'intégration (CCSI) du Cégep du Vieux Montréal est un centre reconnu pour son expertise en matière de service-conseil aux établissements collégiaux et son service d'interprétation en langue des signes en enseignement supérieur. Le CCSI dessert les collèges publics et privés en termes de service d'interprétation en langue des signes et offre ces mêmes services dans plusieurs universités québécoises.

NATURE DU TRAVAIL

Le rôle de l'interprète consiste à interpréter en simultané les cours et autres activités reliées à la vie des étudiants ainsi qu'à rendre possible l'interaction entre les différents intervenants du milieu et les étudiants sourds ou malentendants.

PRINCIPALES RESPONSABILITÉS

- Interprète en simultané les cours et autres activités reliées à la vie étudiante en se servant des différents modes et langues de communication utilisés généralement par les étudiants sourds ou malentendants : LSQ, pidgin, oralisme ou tout autre mode susceptible de faciliter la communication entre les étudiants sourds et malentendants et les entendants ;
- Trouve les moyens appropriés pour permettre une communication efficace ;
- Participe à différentes activités reliées au perfectionnement du personnel interprète ;
- Contribue au processus de création et de conservation de signes techniques ;
- Peut être appelée à interpréter des textes, à participer à des sessions d'information pour les étudiants, pour le personnel enseignant et pour les autres intervenants, ainsi qu'à rédiger des documents de sensibilisation ;
- Facilite, de façon générale, l'interaction entre les différents intervenants du milieu et les personnes sourdes ;
- Peut être appelée à initier des interprètes moins expérimentés de même qu'à coordonner le travail d'autres intervenants impliqués dans la réalisation des programmes ou d'opérations techniques dont il est responsable ;
- Accomplit, au besoin, toute autre tâche connexe.

QUALIFICATIONS REQUISES

Détenir un diplôme d'études collégiales avec champ de spécialisation approprié ou tout autre diplôme dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente et avoir deux (2) années d'expérience d'interprétation avec des personnes sourdes ou malentendantes ;

Avoir une excellente maîtrise de la langue française et de la langue des signes québécoise (LSQ) et des techniques reliées à l'interprétation orale.

TESTS REQUIS

Le CCSI se réserve le droit de rencontrer les candidats en entrevue avant l'évaluation. Les candidats seront soumis à une évaluation des compétences linguistiques et interprétatives de la LSQ au français et du français vers la LSQ. Le comité d'évaluation se réserve le droit de limiter le nombre de candidats convoqués à l'évaluation.



Type d'emploi

Remplacement / Temps plein



Quarts de travail :

Jour , Soir



Heures de travail :

35 h/sem .



Emplacement

Sur les lieux du travail



Salaire :

27,91 \$ - 38,91 \$ CAD Taux horaire



Syndiqué :

Oui

Documents requis



CV



Lettre de motivation

REMARQUES

Nous remercions toutes les personnes qui posent leur candidature, mais ne communiquerons qu'avec celles retenues pour une entrevue.

Le cégep du Vieux Montréal souscrit à un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les personnes en situation de handicap, les membres des minorités visibles et ethniques ainsi que les personnes autochtones à présenter leur candidature.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

L'interprète doit être disponible du lundi au vendredi de 8 h à 18 h (l'interprète pourrait devoir travailler un (1) à deux (2) soirs par semaine). L'horaire sera déterminé à chaque début de session en fonction des besoins du service.

Nom de la titulaire : Julie Couvrette

Nom de la supérieure immédiate : Marie-Pierre Lachapelle

AVANTAGES



Activités sportives gratuites



Programme d'aide aux
employés et à la famille
(PAEF)



Régime de retraite



Assurances collectives



Quartier Urbain